



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CRDS

Question écrite n° 785

Texte de la question

M. Adrien Zeller demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir lui faire connaître le montant de la contribution au remboursement de la dette sociale collectée depuis la création de ce prélèvement. Il lui serait obligé, par ailleurs, de lui préciser les intentions du Gouvernement en ce qui concerne les mesures que celui-ci envisage de mettre en oeuvre pour réduire cette dette sociale.

Texte de la réponse

La contribution au remboursement de la dette sociale, retracée dans les comptes de la CADES comme perçue au titre de 1996, conformément au principe des droits constatés applicable à cette institution, s'est élevée à 21,2 milliards de francs. La prévision pour 1997 est de 25,2 milliards de francs.

Données clés

Auteur : [M. Adrien Zeller](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 785

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 1997, page 2295

Réponse publiée le : 5 janvier 1998, page 77